

Ce Gouvernement veut en finir avec notre système de Retraite :

Luttons pour l'en empêcher

Concerter n'est pas négocier !

Voilà près de 2 ans que le gouvernement par l'intermédiaire de Jean Paul Delevoye a mené un simulacre de négociations nommées symboliquement « concertations ». Concerter n'est pas négocier, c'est juste de l'affichage médiatique et un moyen de gagner du temps.

64 ans !

Les dernières annonces gouvernementales ne laissent planer aucun doute : dès 2020 le retraité qui partira à l'âge légal de 62 ans, et ce, jusqu'à 64 ans avec une carrière complète (43 ans) verra sa pension amputée d'une décote de 10% jusqu'à 64 ans.

Un système par points inéquitable et injuste

Au final aucune surprise le gouvernement veut imposer un système de retraite à points ultra libéral qui met fin à notre système de retraite avec ses 42 régimes (bases et complémentaires).

Au nom de l'« équité » rien ni personne ne sera épargné !!

C'est la fin du modèle social instauré par le Conseil National de la Résistance dès 1944, et mis en place par le ministre du travail Ambroise Croizat comme l'exigeait D. Kessler (...) dès 2007.

Régimes spéciaux et pénibilité : C'est fini aussi !

C'est la fin des régimes spéciaux et la prise en compte de la pénibilité de leur travail. C'est la fin du régime de la fonction publique et par la même du statut des fonctionnaires. Ce régime par points rend évidemment caducs tous les accords d'entreprise ou de branche qui permettaient de partir en pré-retraite souvent en lien avec la pénibilité du travail puisqu'ils étaient adossés au système actuel qui disparaît.

Un système par points au service de la finance au détriment des retraités

Le système de retraite par points est un système qui met en place un mécanisme purement gestionnaire et comptable de la retraite. Durant toute votre carrière vous accumulez des points qui multipliés à la valeur du point au moment du départ se transforme en pension. Cette valeur du point peut changer chaque année en fonction de la conjoncture économique et démographique. En clair, si vous partez une année de récession économique ou d'explosion des départs à la retraite, votre point baissera et votre pension idem. Ainsi le système s'auto équilibre en fonction des moyens et non des besoins et surtout des droits. C'est donc la fin des droits. Les pensions ne seront plus le reflet de vos salaires mais seront le reflet de l'état économique de votre pays. C'est ainsi, que sans exception tous les pays qui ont adopté un système par points (Allemagne, Suède...) ont vu le montant des retraites baisser de façon drastique en peu de temps.

Mettre en place un système de retraite à points c'est le moyen trouvé par le gouvernement et ses alliés de la finance pour qu'enfin une partie des salariés s'en remettent à des fonds de pension afin de venir compléter une retraite qui sera réduite au minimum vital.

Sécurité Sociale

MSA

RSI

Mutualité

Retraite et Prévoyance

Aide et Maintien à
Domicile

Pôle Emploi

Missions Locales/PAIO

Régies de Quartier

Associations/Divers

Double peine pour les femmes, les malades, les invalides, ou les privés d'emploi !

C'est la double peine. Le salarié cotisera toute sa carrière avec un impact direct sur cette dernière des périodes de maternité, maladie, invalidité ou chômage. Dans un système à points, ces périodes sont exclues du système et souvent très peu compensées. En clair avant de pouvoir bénéficier d'un point pour maladie, invalidité... il faudra répondre à tout un tas de critères (arrêt de plus de 30 jours ...) et donc se lever tôt.

Un âge de départ aléatoire pour un minimum vital

Dans ce système il est aisé de comprendre que l'âge de départ devient aléatoire et dépendra surtout du niveau de la future pension. Autant dire que la majorité des futurs retraités, à condition de le pouvoir, devront continuer à travailler le plus longtemps possible afin d'améliorer sa pension, les autres se contenteront même après plus de quarante ans de dur labeur du minimum vital.

Rejet du projet Delevoye/Macron

La CGT est farouchement opposée à la suppression des régimes spéciaux attachés au statut comme elle est opposée à la remise en cause pour tous les salariés des dispositifs de solidarité dont bénéficient 14,9 millions des actuels retraités.

A qui le gouvernement va-t-il faire croire qu'il n'y a pas de rapport entre la suppression du régime de retraite des cheminots et la privatisation programmée de la SNCF avec ses conséquences sur le service public.

Préservons et améliorons notre modèle social

Après la remise en cause du code du travail, la privatisation de la SNCF, le démantèlement de la fonction publique, c'est un changement radical de société de plus qu'impose cette réforme. La retraite ne représente plus la contrepartie du travail de toute une vie mais un minimum pour vivre que la société nous accorde. Le retraité est dans cette vision, considéré comme une charge, n'étant plus bon à rien puisque plus bon à travailler.

Avec Macron c'est la régression sociale

C'est une régression considérable qui nous ramène avant 45 où chacun devait trouver par lui-même les moyens de survivre et notamment par le biais des solidarités familiales. Mais le monde à changer ! Avec la réforme Macron, c'est le retour programmé à la pauvreté, à la précarité des personnes âgées dans une société où les solidarités familiales ne peuvent plus s'organiser comme avant.

Avec toute la CGT, combattons contre le projet Macron

La CGT lors de son 52^{ème} congrès de mai dernier s'est « engagée à combattre le projet gouvernemental « Delevoye » de système universel de retraite à points ».

La CGT exige l'abandon du projet, le maintien des régimes actuels et demande que soit prise en compte ses propositions d'amélioration du système actuel.

La retraite ne doit pas redevenir l'antichambre de la mort...